

RAPPORT DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD 2014

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Tel que l'exige la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, aujourd'hui, un rapport présentant, à la fois, la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard au terme de l'année 2013, les perspectives financières de l'année 2014, ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

Les résultats financiers au 31 décembre 2013

L'exercice financier, qui s'est terminé le 31 décembre 2013, s'est soldé pour l'arrondissement de Saint-Léonard avec déficit de gestion de 2 159 400 \$. Ce montant est constitué d'un déficit de 1 713 000 \$ provenant des opérations courantes combinant les revenus et les dépenses, et d'un ajustement de 446 500 \$, provenant de la ville centre et visant des corrections particulières au niveau, entre autres, de charges additionnelles en regard de la santé et de la sécurité au travail pour une somme de 718 000 \$, d'une subvention à recevoir de 173 200 \$ pour l'achat de livres à la bibliothèque, ainsi que divers autres ajustements techniques.

Sur le plan des opérations courantes, les opérations de déneigement de 2013 ont résulté, en elles seules, à un déficit d'opération de 2 003 600 \$, mais l'ensemble de nos opérations ont permis de réduire cet écart défavorable à 1 818 800 \$. Sur le plan des revenus, un excédent de 105 900 \$ en provenance de diverses sources a été réalisé et l'ensemble explique le déficit d'opération total de 1 713 000 \$.

Résultats du programme triennal d'immobilisations – exercice 2013

Au cours de l'exercice 2013, l'arrondissement de Saint-Léonard a effectué des investissements locaux de 5 463 000 \$ correspondant à un montant d'emprunt net de 4 726 000 \$. L'écart entre le montant des investissements et le montant à financer par emprunt provient du financement de certains projets par des affectations de surplus et du budget de fonctionnement et des revenus de transferts totalisant 737 000 \$.

Voici, par ordre d'importance, les dépenses encourues au cours de l'exercice 2013 pour permettre la réalisation des programmes suivants :

Volet protection

- 2 812 000 \$ pour la réfection des infrastructures routières locales (rues, trottoirs et éclairage de rues);
- 993 000 \$ pour des travaux de réfection de bâtiments municipaux, soit 823 000 \$ pour la mise aux normes de l'aréna Martin-Brodeur et 170 000 \$ pour des travaux préparatoires à la mise aux normes de l'aréna Roberto-Luong;
- 856 000 \$ pour le remplacement de matériel roulant;
- 676 000 \$ pour le remplacement d'équipement de parcs et le réaménagement d'aires de jeux. Certains de ces investissements ont été en plus bonifiés grâce à une participation financière de la ville centre par l'entremise du programme PAAP – le *Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs* –;
- 126 000 \$ pour l'acquisition d'équipements informatiques.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2014

L'arrondissement de Saint-Léonard dispose pour l'année 2014 d'un budget total de 43 375 800 \$ financé par l'entremise de transferts centraux de 34 909 500 \$, d'une taxation locale de 6 364 900 \$ et de revenus de tarification locale de 2 101 400 \$.

Selon nos prévisions actuelles, l'arrondissement de Saint-Léonard devrait atteindre ses objectifs budgétaires tant au niveau des dépenses que des revenus. Comme les activités de déneigement des premiers mois de 2014 sont en deçà de nos prévisions, nous croyons être en mesure de respecter notre enveloppe budgétaire d'ici la fin l'année. De même, nous espérons conserver la même cadence au niveau de nos revenus afin d'assurer cet équilibre.

Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 de l'arrondissement de Saint-Léonard prévoit des investissements totaux de 21 000 000 \$. Pour l'année 2014, les investissements totaux prévus sont de 12 434 000 \$, équivalant à un montant d'emprunt net de 11 034 000 \$. Le budget initial prévu de 6 800 000 \$ a été bonifié d'un report de budget inutilisé en 2013 de 5 654 000 \$. Cette situation s'explique principalement par le décalage du projet de modernisation de l'aréna Martin-Brodeur, dont une partie des investissements locaux de 2013 ont dû être reportés en 2014 pour un montant de 4 574 000 \$.

Les investissements locaux prévus pour 2014 se répartissent comme suit :

- 3 627 000 \$ pour la réfection de rues et de trottoirs sur le réseau local, ainsi que pour la réfection du réseau d'éclairage;
- 7 320 000 \$ pour la réfection de bâtiments, dont 4 574 000 \$ pour la rénovation et l'agrandissement de l'aréna Martin-Brodeur, 1 424 000 \$ pour le début des travaux de mise aux normes de l'aréna Roberto-Luongo

- et 1 322 000 \$ pour des travaux sur différents autres édifices. notamment au stade et au dôme Hébert, au complexe aquatique Saint-Léonard, à la piscine Hébert et au pavillon hexagonal sur la rue Jean-Talon;
- 780 000 \$ pour la réfection et l'aménagement de parcs et de terrains de jeux;
 - 600 000 \$ pour le renouvellement d'une partie du parc de véhicules;
 - 107 000 \$ pour l'achat d'équipements informatiques et de bureautique.

Ces investissements doivent permettre de maintenir nos acquis et de préserver notre patrimoine collectif.

Orientations budgétaires 2015

Au moment de rendre public ce rapport, l'arrondissement de Saint-Léonard n'avait pas encore reçu son enveloppe budgétaire pour l'année 2015. Il nous est donc difficile aujourd'hui de commenter les orientations budgétaires pour le prochain exercice financier.

Nous nous contenterons, pour le moment, de mentionner que l'arrondissement s'emploiera, dans le cadre de ce processus budgétaire, à optimiser la prestation de services aux citoyens, et ce, tout en tenant compte des grandes orientations de la ville centre. Nos choix budgétaires viseront donc à préserver le plus possible la qualité de nos services de proximité.

C'est d'ailleurs dans cette optique que la Direction d'arrondissement travaillera avec chacune de nos directions et de nos divisions à préparer et à confectionner le budget 2015 que nous comptons déposer et présenter lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement à l'automne prochain.

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

L'arrondissement vient tout juste de recevoir son enveloppe budgétaire pour le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017. Il s'agit d'une enveloppe qui prévoit des investissements totaux de 18 360 000 \$ pour les trois années en question, dont 6 480 000 \$ pour l'année 2015. Il s'agit aussi d'une enveloppe qui est en croissance par rapport à celle reçue pour le PTI 2014-2015-2016, correspondant ainsi à la volonté de l'administration centrale d'investir davantage dans les travaux d'infrastructures.

La répartition de ces dépenses d'investissement, par nature et par catégorie, est actuellement en voie d'élaboration par la direction d'arrondissement et nos divers services et le tout devrait être rendu public lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement au tout début du mois de septembre.

Mais dès lors, nous pouvons confirmer que nous continuerons avec ces investissements à favoriser des projets qui contribueront à protéger nos acquis et nos actifs. Les travaux pour la réfection de nos rues et de nos trottoirs ainsi que pour l'amélioration et la mise aux normes de nos bâtiments et de nos installations demeureront donc des priorités.

Rémunération des conseillers d'arrondissement

Selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent rapport doit aussi indiquer les revenus des conseillers d'arrondissement pour 2014.

La rémunération de base pour le poste de conseiller d'arrondissement à Saint-Léonard est de 40 709 \$ et l'allocation de dépenses est de 15 787 \$.

Ces revenus sont conformes au *Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement* – le règlement numéro 2117 – et à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

En conclusion

D'une année à l'autre, nous gérons à l'arrondissement de Saint-Léonard nos finances publiques avec la plus grande prudence et la plus grande rigueur possible, en poursuivant continuellement avec toute notre équipe d'employés notre mission première qui est de donner des services de proximité de qualité à l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

C'est cette tradition d'excellence que mes collègues du conseil d'arrondissement, Lili-Anne Tremblay, Mario Battista, Dominic Perri, Domenico Moschella et moi tenons à perpétuer, avec la précieuse collaboration de notre directeur d'arrondissement, Gilles Rainville, et de toute son équipe de directeurs et de gestionnaires, tant dans la préparation que dans le suivi et le respect du budget 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, et ce, comme nous l'avons si bien fait par les années antérieures.

Je vous remercie.